

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Lunéville à Baccarat

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 22 MAI 2025

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
79	55	55 + 12 pouvoirs

Date de convocation
16 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente de Marainviller (10 rue de Lunéville), sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, Président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Laurent KUREK, Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Hervé BERTRAND, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSÉ, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Grégory GERARDOT, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Audrey FINANCE, Joël DONATIN.**

Absents : **Michel JACQUOT, Michèle MATHIEU, Thierry BIET, Stéphane DECUGIS, Etienne MAIRE, Christelle VIVOT, Frédéric PRIVET, Ludivine GEANT, Murielle GRIFFOUL, Valérie DIDIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY.**

Représentés : **Didier COLIN** pouvoir donné à **Martial BANNEROT**, **Sabine TIHA** pouvoir donné à **Yvette COUDRAY**, **Christine L'HUILLIER** pouvoir donné à **Jacques DEWAELE**, **Serge DESCLE** pouvoir donné à **Jean-Michel TRICOTEAUX**, **Claude BAILLY** pouvoir donné à **Christian FLAVENOT**, **Gérald BARDOT** pouvoir donné à **Frédéric BREGEARD**, **Anne-Marie DI MARINO** pouvoir donné à **Barbara BERTOZZI-BIEVELOT**, **Virginie GENOT** pouvoir donné à **Ludovic CHAUMET**, **Catherine LAURAIN** pouvoir donné à **François FRASNIER**, **Caroline THOMAS** pouvoir donné à **Bruno MINUTIELLO**, **Jean-Luc DEMANGE** pouvoir donné à **Alain FORTIER**, **Jacques PISTER** pouvoir donné à **Christian GEX**, **Christine THOMAS** titulaire de **Grégory GERARDOT**, **Jean-Marie LARDIN** titulaire de **Dominique ALISON**.

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : ÉCONOMIE – Vente de terrains sur la commune de Moncel-lès-Lunéville (Actipôle de Mondon) à la SCI de la Tuilerie
Rapporteur : Bruno MINUTIELLO
N° de délibération : 2025_088

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
55	12	67	0	0	0

La SCI de la Tuilerie a formulé, en date du 15 mai 2025, une demande pour l'acquisition d'un ensemble foncier appartenant à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat. Ce dernier est situé rue Charles Marchal, sur le ban communal de Moncel-lès-Lunéville (Actipôle de Mondon) et constitué des parcelles cadastrées section B n°789 (6 717 m²), n°794 (183 m²) et n°795 (205 m²) pour un total de 7 105 m².

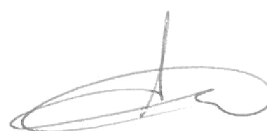
La société demandeuse est liée à la société SERM qui est spécialisée dans le domaine de la métallurgie. Elle est actuellement implantée sur la commune de Laneuveville-devant-Nancy et souhaite déménager pour disposer d'un foncier plus étendu afin de consolider et développer son activité. L'accueil de cette nouvelle entreprise s'inscrirait dans le développement de l'Actipôle de Mondon en participant à une diversification des activités présentes sur ce site.

Il est ainsi proposé à l'assemblée d'autoriser le Président à procéder à la cession des parcelles cadastrées section B n° 789 (6 717 m²), n°794 (183 m²) et n°795 (205 m²), pour un total de 7 105 m², au profit de la SCI de la Tuilerie au prix de 150 000 € hors droits et taxes, soit environ 21,11 €/ m² HT. Ce tarif tient compte de l'avis formulé par le service des Domaines.

Le Conseil Communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Autorise le Président à signer les documents et actes nécessaires pour procéder à la vente des parcelles situées rue Charles Marchal à Moncel-lès-Lunéville et cadastrées section B n° 789 (6 717 m²), n° 794 (183 m²) et n° 795 (205 m²) pour un total de 7 105 m² au bénéfice de la SCI de la Tuilerie au tarif de 150 000 € hors droits et taxes, soit environ 21,11 €/ m² HT., ce prix tenant compte de l'avis formulé par le service des Domaines.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président

Une signature numérique stylisée, composée de lignes fluides et continues, représentant le nom de Bruno Minutiello.

Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO
2025.05.27 14:06:58 +0200
Ref:8817563-13254258-1-D
Signature numérique
le Président